MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Le conseil de la Municipalité de Rivière-Beaudette siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

M. Patrick Bousez, Maire Mme France Rivet, conseillère M. Réjean Fournier, conseiller M. Dany Paquet, conseiller Mme Tammy Titley, conseillère M. Ghyslain Maheu, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Patrick Bousez, Maire.

Assistent également à la séance, par voie de téléconférence : Mme Céline Chayer, directrice générale et Mme Linda Sauvé adjointe-administrative.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sut tout le territoire québécois pour une période initial de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux:

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et les résultats de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet et résolu unanimement :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

2020-05-77 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2020-05-78 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Réjean Fournier, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

<u>2020-05-79 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE</u> ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, le procèsverbal du 6 avril 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2020-05-80 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 7 avril 3 mai 2020: \$ 20, 077.63 Salaire 7 avril 4 mai 2020: \$ 25, 211.53 Comptes à payer du 4 mai 2020 : \$112, 794.66 Prélèvement : \$ 21, 698.60

TOTAL: \$179, 782.32

Céline Chayer Directrice générale

2020-05-81 - RAPPORT DU MAIRE

M. Le Maire Patrick Bousez fait lecture du rapport sur la situation financière de la Municipalité. Ce rapport sera disponible sur notre site internet.

2020-05-82 - PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNÉE 10 (2019) DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

Sur la proposition Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des d'accepter le plan de mise en œuvre pour l'année 10 (2019) du schéma de couverture de risques en incendie.

2020-05-83 - ÉTAT SITUATION SABLIÈRES LEROUX

Considérant les problématiques en lien avec les opérations de réhabilitation et de remblais des Sablières Leroux;

Considérant que depuis le début des opérations de réhabilitation des Sablières Leroux, à notre connaissance il y a eu déversement de sols contaminés à deux reprises;

Considérant les plaintes et inquiétudes des citoyens riverains du site;

Considérant toutes les problématiques engendrées par ces opérations, notamment liée aux transports intenses, à la propreté des rues, aux enjeux de sécurité de circulation, aux odeurs, bruits, poussières et nuisances diverses, à la provenance des sols, aux risques de dépôts de sols contaminés, à la contamination possible de la nappe phréatique;

Considérant qu'un nouveau plan de réhabilitions doit être déposé avant la reprise des activités, concernant entre autres le retrait des sols contaminés;

Considérant que suite aux discussions avec l'attaché politique du ministre de l'environnement, et de l'attachée politique de la députée de Soulanges, il avait été

convenu de créer une table d'échange avec tous les intervenants au dossier avant de permettre la reprise des activités, et de mettre en place des balises strictes et normes à respecter;

En conséquence,

Il est proposé par Mme. France Rivet

Appuyée par M. Dany Paquet

Et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'une table soit créée, et que cette table soit composée d'un représentant du ministère de l'Environnement, de l'attaché politique du Ministre de l'environnement, de Mme Picard la députée de Soulanges ou de son attachée politique, du Maire de Rivière-Beaudette, de l'inspecteur municipal de Rivière-Beaudette, de la directrice générale de la municipalité de Rivière-Beaudette, d'un représentant décisionnel du Ministère des transports, du directeur du poste Soulanges de la Sureté du Québec, du propriétaire du site des Sablières Leroux M Gilles Cyr, et de l'exploitant de son site pour les entreprises DDL M. Lecompte.

Que copie de cette résolution soit acheminée au Ministre de l'environnement, à son attaché M. Blanchet, à Madame Picard députée de Soulanges, au Ministre des transports et son attaché M Fréchette, au directeur des postes de la Sureté du Québec de Vaudreuil-Soulanges, M Marc Robert, à M. André Cordeau conseiller politique de la Vice-première ministre Mme Geneviève Guilbault et ministre de la sécurité.

2020-05-84 - ÉTAT SITUATION COVID-19

M. Le Maire fait une mise au point sur la situation dû au Covid-19.

2020-05-85 - PISTE CYCLABLE

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de maintenir la piste cyclable ouverte sauf le bloc sanitaire et la biciborne.

2020-05-86 - DISTRIBUTION D'ARBRES

Suite au Covid-19, nous avons été informés qu'il n'y aura pas de distribution des arbres aux citoyens cette année.

2020-05-87 - FIBRE OPTIQUE DÉPLOIEMENT POUR SUIVIE

Il est proposé par M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Bell Canada un suivi concernant la fibre optique et le dossier internet et d'obtenir une rencontre avec M. Charles Gosselin représentant de Bell.

2020-05-88 - VOIE FERRÉE ROUTE 325

Considérant l'état et la détérioration de la traverse située sur la route 325 ;

Considérant que celle-ci pourrait représenter un danger pour les automobilistes, les motocyclistes, les cyclistes et les piétons ;

Considérant que les composantes de la traverse bougent et sont instable, et se déplacent lors du passage des véhicules ;

Considérant de nombreuses plaintes logées à la municipalité concernant les inquiétudes de citoyens quant à la sécurité de la traverse et de la voie ferrée ;

Considérant que certains citoyens disent n'avoir jamais autant senti de mouvement de sol lors du passage d'un train ;

Considérant que par jours de pluie on peut constater que de la boue et de l'eau sont en mouvement au simple passage d'une voiture ;

Considérant que certaines des planches qui constituent la traverse touche aux composantes des wagons a un point tel que l'on constate de l'érosion sur celles-ci (preuve en photo);

Considérant les appels logés, par M. le Maire auprès du CN, qui sont demeures sans réponses ;

Considérant les courriels envoyés par M. le Maire, également demeurés sans suivis ;

Considérant que les approches asphaltées de chaque côté de la traverse, sont grandement détériorées ;

Considérant que la municipalité s'inquiète pour la sécurité de ses citoyens ;

Il est proposé par M. Dany Paquet et appuyé par M. Réjean Fournier

Que la municipalité demande un plan d'action rapide, afin de sécuriser et rendre sécuritaire et conforme la traverse de la route 325 (Rue Principale) connue au CN sous le nom de Rivière Beaudette East Crossing;

Que la municipalité soit tenue, et informée du processus et des actions à venir ;

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée au Canadian National, à la députée fédérale de Salaberry-Suroit, Mme Claude De Bellefeuille, à la députée provinciale de Soulanges Mme Marilyne Picard, à la Vice Première Ministre et ministre de la sécurité publique Mme Geneviève Guilbault, à la direction régional du Ministère des transports du Québec au bureau de la sécurité des transports, ainsi qu'à M. Sean Finn vice-président du CN, à M Alexandre Boulé, conseiller relations médias et affaires publiques au CN.

2020-05-89 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :30 heures.

Mme Céline Chayer Directrice générale M. Patrick Bousez Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.